



# FEUILLE DE CHOU MORAS

Bulletin Municipal -2012 / 2013



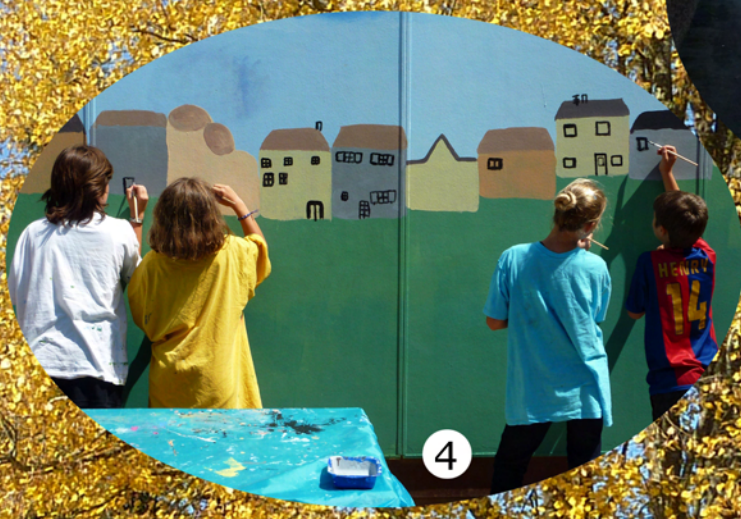
LES 4 SAISONS



1



3



4



5



6

1- Réfection du lavoir de Seullère 2-Signalisation à Crizieu 3-Parking à Crizieu 4-Fresque de l'école 5-Réglementation sur les chemins 6- Fête des Mères

# Le mot du maire

Après une année où d'importantes élections se sont déroulées, les Français ont choisi. Par leurs votes ils ont voulu dire non à l'austérité, mais aujourd'hui les décisions qui sont avancées nous inquiètent beaucoup : Hausse de la TVA (TVA dite sociale) avec en prime le gel du barème des impôts sur le revenu. Ce nouveau recul du pouvoir d'achat va particulièrement concerner les salariés, les chômeurs et les retraités. Pour ces derniers, le pire reste à venir : 0,3% ponctionné sur les revenus pour financer la dépendance. Comme si cela ne suffisait pas, dès la 1<sup>ère</sup> réunion concernant les négociations des revalorisations des retraites complémentaires, AGIRC et ARRCO, les pensions pourraient ne pas être réévaluées pendant 3 ans, ce qui représenterait une perte de 6% du pouvoir d'achat. Il est question aussi de diminuer les pensions de réversion de moins 6%.

Les services publics sont aussi concernés, avec 10 milliards d'économies, alors que les dotations de l'état aux collectivités sont en nette diminution depuis 2011. En tout 30 milliards pour la compétitivité qui s'ajoutent aux 175 milliards de réduction de charges déjà versées chaque année aux entreprises par l'état. Ces exonérations profitent particulièrement aux plus grosses entreprises. Pour les plus petites entreprises, leurs taxes ont parfois été multipliées par deux ou trois depuis la fin de la Taxe professionnelle.

Les plus petites communes, à l'abri des problèmes sociaux jusqu'à présent, ne sont plus épargnées.

Une austérité à la sauce de l'Europe où tous les pays s'enlisent dans la crise un peu plus chaque année.

Cette Europe où les peuples n'ont même plus leur mot à dire, les traités c'est sans nous, et maintenant c'est aussi la main mise de l'Europe sur notre budget. Adieu les référendums, les gouvernants ont peur de voir se reproduire le résultat du vote comme pour le traité en 2005.

Même pour les communes c'est l'état qui décide. Les communes doivent obligatoirement appartenir à une communauté de communes, soit, mais pour Tignieu, qui désire être rattachée à la communauté de communes des portes de Satolas, l'état décide à sa place. Ce sera à la CCIC que Tignieu appartiendra ! La population et les élus y sont opposés et bien l'état passe outre.

Vos élus à Moras se sont prononcés contre l'intégration de la commune de Tignieu dans la CCIC. Nous justifions cette position par délibération en expliquant que Tignieu est tournée vers un autre bassin de vie qui est celui de la communauté de communes des portes de Satolas et que nous ne nous opposerons jamais à la liberté de décision des élus et de leur population. A cette heure je ne sais pas encore à quelle sauce sera mangé Tignieu.

Concernant notre commune, l'année 2012 a été une année chargée. Avec la révision de notre POS en PLU. Le conseil municipal a présenté à la population le diagnostic, puis le PADD. Pour 2013 il restera à valider le zonage et le règlement.

## Sommaire

-0-

**3 - Mot du maire**

**5 – Infos pratiques**

**9 – Les conseils municipaux**

**20 – Communauté de communes**

**22 – La vie des associations**

**30 – Rencontre avec ...**

**32 – Le CCAS**

**33 – Calendrier des manifestations**

**34 – Le site Internet**

Nous avons également terminé le plan de sauvegarde communal : une plaquette sera distribuée à ce sujet.

Nous avons à nouveau sollicité l'état pour la subvention (DETR) concernant le projet de salle sociale culturelle et sportive. Nous aurons une réponse vraisemblablement en Janvier 2013. Si cette réponse est négative ce projet ne pourra vraisemblablement pas voir le jour et les autres subventions pourraient être définitivement perdues.

A Crizieu un parking pour 8 véhicules a été réalisé pour faciliter la circulation dans les rues et ruelles du hameau. Nous avons constaté avec satisfaction que ce parking était très utilisé. Des panneaux d'interdiction de stationner ont été posés dans les rues les plus concernées par les problèmes de circulation. Un sens unique a été instauré pour entrer et sortir du hameau. Le risque de collision était important notamment pour rentrer dans Crizieu en venant de Crémieu. Vous avez également pu remarquer en empruntant les chemins, des panneaux interdisant la circulation des véhicules à moteur. Ce dispositif a été élaboré en concertation avec les gardes chasses assermentés et la commission voirie en tenant compte des nuisances sonores et des risques pour la population et les randonneurs. Ces panneaux permettront aussi de préserver la faune et la flore sur la commune. Nous évaluerons dans l'année 2013 l'intérêt que représente cette réglementation. De nouveaux chemins pourraient être concernés si le bilan est positif.

Un plan de déneigement a été réalisé sur la commune avec la participation de l'employé communal et approuvé en conseil. La population sera ainsi informée de l'ordre dans lequel les rues seront déneigées. Le plan se trouve dans le bulletin municipal.

Nous avons demandé au syndicat d'électricité départemental de l'Isère le (SEDI) de réaliser pour le compte de la commune une étude concernant l'éclairage public. L'idée est de réaliser des économies substantielles sur certains secteurs, soit en réduisant le temps d'éclairage nocturne soit en diminuant l'intensité des lampes, mais aussi pour créer des points d'éclairage supplémentaires.

Des travaux de voirie seront réalisés rue neuve car la chaussée est très dégradée surtout à partir de la montée de Lara. Les réseaux EDF et téléphone seront enterrés si le coût est supportable pour la commune.

Les travaux d'agrandissement du cimetière sont toujours d'actualité mais reportés sur le budget de l'année 2013-2014.

Un recensement de la population va concerner la commune en 2013. Il sera réalisé par Madame Disint du 17/01 au 16/02. Nous demandons à la population de lui réserver le meilleur accueil.

Le lavoir de Seuillère en mauvais état a été réparé. Un mur supportant la toiture menaçait de s'effondrer et le bassin n'était plus étanche. Le Conseil Général de l'Isère et la Région Rhône-Alpes ont apporté un financement représentant 25% pour le CG et 30% pour la région.

Vous allez dès maintenant pouvoir consulter le site internet de la commune. Je remercie particulièrement Monsieur Gavrilovic et le secrétaire de mairie pour le travail fourni à la mise en place de ce site.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent sur notre commune et qui apportent un plus à notre village où il fait bon vivre. Je remercie tout particulièrement tout le personnel communal, les instituteurs, les membres des associations et des commissions communales ainsi que les membres du CCAS et les élus. Je salue également tous les personnels des administrations (DDT, trésor public, communauté de communes, de la sous-préfecture et de la gendarmerie) avec qui nous travaillons durant toute l'année.

Pour l'année 2013, je vous souhaite à tous une bonne année, que vos vœux et vos projets se réalisent.

“ Faite que le rêve dévore votre vie afin que la vie ne dévore votre rêve ”  
( Antoine de Saint-Exupéry )

# Les infos pratiques

## La Mairie de Moras vous accueille :

Les Lundis de 08H00 à 10H00  
Les Mercredis de 14H00 à 17H30  
Les Jeudis de 16H00 à 19H00

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92  
Mail : moras.mairie@wanadoo.fr

## SYNDICAT DES EAUX DU LAC DE MORAS

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune.

Tél : 04 74 27 22 45  
Email : sie-du-lac-de-moras@wanadoo.fr

Avec tous nos remerciements.

**Venez nombreux  
au nettoyage de la  
commune le 23  
Mars 2013**



## Ordures ménagères

Le ramassage s'effectue le mardi matin. Veuillez déposer vos sacs (fermés !) le lundi à partir de 18 heures jusqu'au mardi 08 heures.

**Merci de respecter ces consignes !**

## Déchèterie de Panossas

Elle est ouverte :

le mercredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le jeudi : de 13H30 à 18H00

le vendredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le samedi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

## ***Le recensement obligatoire à 16 ans :***

Démarche civique essentielle : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent **se faire recenser à la mairie de leur domicile**, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire**.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## **RECENSEMENT de la POPULATION en 2013**

*Madame Hélène DISINT sera l'agent recenseur que la Municipalité de Moras a retenu pour réaliser le prochain recensement de notre commune en janvier et février 2013, sous l'égide de l'INSEE.*

*Merci à tous les morassiens et toutes les morassiennes de lui réserver un bon accueil lors de son passage dans votre habitation pour la réalisation de ce travail.*



### **Les réalisations de l'année 2012**

- **PLU (PADD)**
- **Plan communal de sauvegarde**
- **Parking de Crizieu**
- **Remise en état du lavoir de Seuillère**
- **Site internet**
- **Etude eaux pluviales.**

### **Les projets de l'année 2013**

- **Agrandissement cimetière**
- **Etude éclairage publique**
- **Abri pour le tracteur**
- **PLU**

## **PLAN DE DENEIGEMENT**

### **Frétignier :**

Le tracteur étant garé Route de la Roche, direction le garage des Mangettes pour prendre du sel.

Ensuite, déneigement Chemin de Seuillère, Route des Mangettes (direction Frétignier), Montée de Lara (dans les 2 sens / dans le sens de la montée au 2<sup>ème</sup> passage : déneigement jusqu'au haras de M. ROBERT et Impasse de Chaponost).

Rue Neuve (départ du carrefour au niveau de la Départementale, Route du Mont (jusqu'au départ de la montée de la Tour), retour par la Route de la Roche, Impasse du Puits Bargeon, Route de la



Rivoire (demi-tour à la Foie), Impasse du Château d'eau, retour par la Route de la Rivoire, Rue Neuve (possibilité de prendre du sel dans la grange de M. MATHIEU).

### **Direction Moras :**

*Suivant l'heure et en période scolaire : parking derrière l'église et devant l'école en priorité.*

### **Moraize :**

Route de Moraize, Impasse de la Croisette, Impasse de Rampaud (demi-tour devant le cimetière). Continuer Route de Moraize, Impasse du Lavoir. Retour sur Moras.

Si besoin, arrêt au garage de Moras pour prendre du sel.

### **Crizieu :**

A la sortie du Bourg : Chemin de la Cave. Arrivé à Crizieu : Rue du Four, Petite Rue, Rue de la Fontaine et Route de Saint Hilaire.

Retour à Moras : Parking, école et mairie

Retour sur Frétignier : Chemin du Lac, finir Route de la Rivoire et Route du Mont (jusqu'en limite de commune).

Sans oublier les arrêts pour le sel et on recommence s'il le faut.

# ETAT CIVIL 2012

## NAISSANCES

Maelynn ROUSSOT 21 /03/2012  
Maël PELTRE 10/05 /2012  
Louna BERNARD 23/06/2012  
Gaël COLLOMBE 18/07/2012  
Mathys MURAT 05/08/2012  
Gauthier PERROUD 09/09/2012

## DECES

Michel LURASCHI 06/03/2012  
Désirée CAVAGNIS née VIAL 14/03/2012

## Départ à la retraite de Nicole

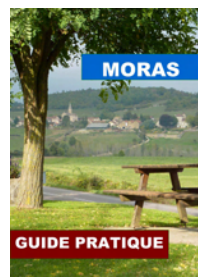
Le Conseil Municipal, les enseignants et le personnel communal se sont joints au Maire pour adresser leurs vœux de bonne retraite à Nicole REVELLIN-FALCOZ. Nicole est à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> août 2012. L'ensemble du conseil municipal remercie Nicole pour le travail qu'elle a effectué pendant 22 ans aux services de notre collectivité. Entrée le 10 septembre 1990 comme agent d'entretien, sa carrière s'est achevée le 1<sup>er</sup> août 2012 comme adjoint technique principal.



## Location de la Salle des fêtes

Depuis le 01/08/2012, la réservation se fait auprès du secrétaire de mairie aux heures d'ouverture au public. Nouveaux tarifs :

- Particuliers de la commune : 100 €
- Particuliers extérieurs à la commune : 350 €
- ½ journée, en semaine uniquement pour les habitants de la commune : 40 €
- du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril : supplément pour le chauffage : 25 €
- Associations de la commune : gratuit
- Caution pour le nettoyage de la salle et de ses abords : 70 €
- Caution pour la salle en cas de dégâts : 500 €



## Le Nouveau Guide pratique de Moras

Vous avez reçu ce petit fascicule dans votre boîte aux lettres en même temps que le « Flash Info Automne 2012 ». Réalisé lui aussi par la Commission Communication, il devrait constituer un apport précieux pour répondre à vos questions pratiques sur la commune ou vous aider dans vos démarches administratives, notamment pour les nouveaux arrivants.

## Les membres de la Commission Communication

Marie-Pierre BERNARD  
Maxime BOCQUILLOD  
Bernard BOURGIER  
Pierrette CAVAGNIS  
Anne CERVANTES  
Christine GAVRILOVIC  
Maryse HATTE  
Michel MERIGOT  
Jean-François PORNET



Pour nous : Association locale " **ADMR La Ribaudière**". Elle regroupe 6 communes : Chamagnieu, Chozeau, Frontonas, Moras, Panossas, Veyssilieu.

Deux services :

Pour la vie quotidienne : aide aux personnes âgées, accidentées, malades....

Pour le Socio-éducatif : "TISF" , pour l'aide aux familles, naissance, maladie d'enfant ou de la maman, hospitalisation etc....

L'association est gérée par des bénévoles avec trois AVS (assistante de vie sociale), six aides ménagères, une TISF (technicienne au service des familles).

L'association "honore" les dossiers APA, CARSAT, MSA, et autres caisses de retraite et Allocations Familiales ou Conseil Général pour les familles.

Aussi quelques interventions dites de confort (ménage, repassage...), sans prise en charge.

Actuellement, sur Moras , nous aidons cinq personnes âgées, une famille, et intervenons aussi pour du confort.

Dans chaque village, 1 ou 2 responsables. Si besoin, se renseigner en mairie.

A Moras, les responsables : Mme Hatté Maryse (04 74 90 92 80)

Mme Revellin-Falcoz Nicole (04 74 90 92 21).

**Le saviez-vous ?**

**Agence de Mobilité Nord Isère**

- Avec l'abonnement de travail TER, profitez jusqu'à **75% de réduction** par rapport au tarif normal \*
- 1 bus** peut transporter l'équivalent de **50 voitures** solo
- En **1/4 h**, vous parcourez **1 km** à pied
- En **1/2 h/j** de marche ou de vélo est recommandée pour la santé
- En **covoiturant**, vous pouvez **diviser par 2** votre budget déplacement

\* + Prime transport de 50 % pris en charge par votre employeur.

- La **calculette d'itinéraires**  
[www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr)
- Le **site de covoiturage de la CAPI**  
[www.capi-covoiturage.fr](http://www.capi-covoiturage.fr)
- Le **site de covoiturage dynamique du Conseil Général**  
[www.ecovoiturage.itinisere.fr](http://www.ecovoiturage.itinisere.fr)
- Le **vélo au quotidien**  
[www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)
- Les **trains TER**  
[www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)
- Les **cars Transisère**  
[www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)
- Les **bus de la CAPI**  
[www.rubantransport.com](http://www.rubantransport.com)
- Les **transports publics de Lyon et sa région**  
[www.multitud.org](http://www.multitud.org)

**Ensemble vers de nouvelles habitudes de déplacements !**



# Les comptes-rendus des Conseils Municipaux 2012



**Etaient présents :** Mmes Marie-Pierre BERNARD, Brigitte BOISSON, Pierrette CAVAGNIS, Mrs Maxime BOCQUILLOD Bernard BOURGIER, Jean-Paul GAY, Yves PERRIN, Fabrice REVELLIN-FALCOZ

**Etaient absents excusés :** Jean-Pierre GEOFFROY, Eric SUCILLON

**Etait absente :** Mme Dominique REYNAUD-CLEYET

*Mr le Maire vérifie le quorum. Celui-ci étant atteint, le Conseil peut siéger.*

La séance débute par la lecture et l'approbation du compte-rendu de la réunion du 10 novembre 2011.

## 1/ Convention S P A :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal la nouvelle fondation qui a repris la fourrière animalière de Saint Marcel Bel Accueil. Il s'agit de la fondation CLARA, présidée par Mr FONTENEAU. Elle propose les mêmes prestations que la S.P.A de Lyon et du Sud Est avec qui la commune avait signé une convention échue au 31/12/2011.

### **19H45 : Arrivée de Mr PERRIN**

Après discussion, les membres du Conseil mettent en avant la proximité de la fondation CLARA, de son coût légèrement inférieur (0.30 € par habitant contre 031 € pour la SPA de Lyon et du Sud Est). Ils décident de signer pour l'année 2012 une convention complète comprenant la capture, le ramassage, le transport et l'hébergement des animaux durant les prestations légales avec la fondation CLARA..

**Accord à l'unanimité. (8 pour)**

## 2/ Convention CCIC : Travaux Route de la Rivoire :

Monsieur le Maire rappelle le montant qui avait été estimé pour les travaux Route de la Rivoire :

Coût total du chantier : 59 816.03 € HT

A la charge de la CCIC : 44 005.40 € HT

A la charge de la commune : 15 810.63 € HT

Ces montants avaient été entérinés lors du Conseil Municipal du 17/06/2011.

Les travaux ont été réalisés cet été et les coûts s'avèrent bien moins élevés que prévu :

Coût total réel du chantier : 28 018.50 € HT

A la charge de la CCIC : 24 419.00 € HT

A la charge de la commune : 3 599.50 € HT

Mr le Maire demande aux membres du Conseil de voter ces nouveaux montants :

**Accord à l'unanimité. (8 pour)**

## 3/ Encaissement remboursement transport piscine :

Le Sou des Ecoles de Panossas/Veyssillieu vient de procéder au remboursement pour moitié du transport à la piscine de Saint Quentin Fallavier des enfants de l'école. Mr le Maire demande l'autorisation d'encaisser un chèque d'un montant de 930 €.

**Accord à l'unanimité. (8 pour)**

## 4/ Questions diverses :

\* Mr le Maire donne lecture d'un courrier adressé par Madame Marie-France BOCQUILLOD suite aux travaux réalisés Route de la Rivoire. Les finitions devant l'entrée de sa propriété lui font craindre des écoulements d'eau

importants sur son chemin lors de fortes pluies. Mr le Maire fait savoir à l'ensemble du Conseil qu'une copie de ce courrier a déjà été transmise à la CCIC et que d'autres points à revoir ont été signalés.

\* Mr LÉON DUMOULIN a fait part à plusieurs membres du Conseil de la gêne occasionnée par le passage devant sa maison, sur le chemin communal, d'un agriculteur. En effet, Mr DOUILLET, exploitant agricole, en venant nourrir son bétail, salit le chemin avec du lisier. Mr le Maire propose de prendre contact avec Mr DOUILLET.

\* Mr le Maire fait savoir aux membres du Conseil que le Permis de Construire de la future salle des Fêtes a été accepté. Le panneau sera installé rapidement.

\* Par l'intermédiaire de Mr PERRIN, Mr Jean ROUX LEVRAT demande si un accès pouvait être fait pour accéder à sa parcelle de vigne située à l'entrée du hameau de Crizieu. Mr le Maire lui a déjà proposé de prendre rendez-vous avec la DDE car cet accès donne sur la départementale.

\* Mme BOISSON souhaite savoir s'il serait possible d'élargir l'impasse de Rampaud, menant au cimetière (après la carrière). Le talus pourrait être raboté sur quelques mètres. Mr le Maire ira voir sur place avec Mr MATHIEU.

\* Mr REVELLIN FALCOZ fait remarquer que sur la route de Saint Hilaire de Brens (en passant par Crizieu), il y a d'énormes trous. La route, sur la commune de Moras, est en bon état et est sérieusement dégradée sur la commune de Saint Hilaire de Brens. Un courrier sera adressé à Madame le Maire de Saint Hilaire de Brens.

\* Mme BERNARD demande quand le parking prévu au hameau de Crizieu sera réalisé. Mr le Maire rappelle que le propriétaire a bien contacté des entrepreneurs pour faire le mur de soutènement, il espère que le délai ne sera pas trop long.

Les 2 gros arbres à côté de cette propriété vont être très prochainement taillés.

\* Mr GAY qui n'a pas pu être présent jeudi 19 pour la réunion relative au PLU, phase PADD, demande à ce que le compte rendu de la réunion soit adressé par mail.



**Etaient présents :** Mmes Marie-Pierre BERNARD, Brigitte BOISSON, Mrs Bernard BOURGIER, Jean-Pierre GEOFFROY, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Eric SUCILLON

**Etaient absentes excusés :** Pierrette CAVAGNIS, Maxime BOCQUILLOD.

**Etaient absents :** Mme Dominique REYNAUD-CLEYET, Mrs Jean-Paul GAY et Yves PERRIN

*Mr le Maire vérifie le quorum. Celui-ci étant atteint, le Conseil peut siéger. Mr le Maire ouvre la séance à 19H15.*

La séance débute par la lecture et l'approbation du compte-rendu de la réunion du 20 janvier 2012.

**I/ Vote du Compte Administratif 2011 :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur RICHERD, secrétaire de Mairie.

Monsieur RICHERD présente en détails les lignes du Compte Administratif 2011.

**Il se solde par :**

<b>un excédent de</b>	<b>+ 42 139.22 €</b>	<b>en section fonctionnement</b>
<b>un déficit de</b>	<b>- 106 952.76 €</b>	<b>en section investissement</b>

<u>Détails 2011 :</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>résultats 2011</u>	<u>résultats 2011 avec reports 2010</u>
<b>Fonctionnement :</b>	326 769.54 €	284 630.32 €	<b>+ 42 139.22 €</b>	<b>+ 141 118.99 €</b>
<b>Investissement :</b>	78 268.68 €	185 221.44 €	<b>- 106 952.76 €</b>	<b>- 140 823.29 €</b>
<b>TOTAL =</b>	<b>405 038.22 €</b>	<b>469 851.76 €</b>	<b>- 64 813.54€</b>	<b>+ 295.70 €</b>

Monsieur le Maire soumet au vote ce Compte Administratif 2011 :

Nombre de votants : 6 **Pour : 6** *Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité.*

Monsieur le Maire propose ensuite d'affecter la somme de + 141 118,99€ sur le budget 2012 pour couvrir le déficit d'investissement 2011, de 140 823,99€.

**2/ Vote des taxes :**

Mr le Maire propose d'augmenter ces trois taxes avec le taux d'inflation soit de 2% pour l'année 2012 et donne les produits attendus, calculés avec ces taux et avec les nouvelles bases fournies par les services fiscaux applicables pour l'année 2012.

		<i>Bases</i>	<i>Produits</i>	
Taxe d'Habitation :	<b>9,10%</b>	511 900	46 583 €	} <b>106 338 €</b>
Taxe foncière (bâti) :	<b>16,38 %</b>	316 300	51 810 €	
Taxe foncière (non bâti) :	<b>48,15 %</b>	16 500	7 945 €	

Un débat s'installe et les membres du Conseil se déclarent unanimement d'accord pour appliquer ces nouveaux taux. (6 pour)

**3/ Budget Primitif 2012 :**

Monsieur le Maire distribue à chacun un document papier et donne la parole à Monsieur RICHERD, secrétaire de Mairie.

Monsieur RICHERD commente en détail chaque ligne de ce budget.

<b>Fonctionnement</b> :	Dépenses réelles :	265 279.00 €	Recettes réelles:	265 279.00 €
<b>Investissement</b> :	Dépenses réelles :	254 834.71 €	Recettes réelles:	395 658.00 €
	Déficit 2011	140 823.29 €		
	Reporté	_____		_____
<b>TOTAL =</b>		<b>395 658.00 €</b>		<b>395 658.00 €</b>

*Soit un budget général équilibré à la somme de 660 937.00 €*

**4/ Création de poste :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mme Nicole REVELLIN-FALCOZ, Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe, peut prétendre à un avancement au grade d'Adjoint Technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, par voie d'ancienneté. Après discussion, le Conseil Municipal émet un avis favorable. **Accord à l'unanimité.**

**5/ Convention avec la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu : Mise à disposition de personnel :**

Monsieur le Maire informe que le Conseil de Communauté a accepté en date du 19 avril 2011 la mutualisation des services de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu dans les communes. A ce titre, les communes membres ont l'opportunité de signer une convention. Celle-ci permettra à la commune de bénéficier des services d'un agent administratif de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu qui sera mis à disposition de la commune. Monsieur le Maire indique également que cette convention prévoit des frais de fonctionnement sous forme de forfait de 100€ pour une journée de travail (8h) et 50€ pour une demi-journée de travail (4h) sachant que l'intervention de l'agent mis à disposition ne pourra excéder 3 jours. Après discussion, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention avec la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu. **Accord à l'unanimité.**

**6/ Parc Naturel Régional des Boucles du Rhône :**

Monsieur le Maire expose le projet de Parc Naturel Régional (PNR) des boucles du Rhône et présente les statuts de l'association.

La réflexion sur ce projet autour du fleuve Rhône entre l'Isle Crémieu et le Bugey est ancienne. En 2002, un dossier de candidature a été adressé à la Région Rhône-Alpes. La Région a réalisé des études de faisabilités et d'opportunités entre 2005 et 2006. Les conclusions de ces études ont été favorables à la création d'un PNR.

Aujourd'hui des élus de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie, convaincus de l'intérêt d'un parc Naturel Régional pour un développement durable de leur territoire souhaitent créer une association qui permettra de mettre en œuvre ce projet. Chaque commune du périmètre est sollicitée pour participer à cette association et à la réflexion autour d'une charte de Parc.

Une assemblée générale constitutive de l'association est prévue le 12 avril 2012 à Morestel (38).

Le Conseil Municipal :

- estime qu'il est de l'intérêt de la commune de participer à la réflexion autour du projet de Parc Naturel Régional (PNR) des boucles du Rhône

- adhère à l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional (PNR) des boucles du Rhône

- s'engage à régler une cotisation de 0.10 euros par habitant pour l'année 2012

- désigne un délégué titulaire, Eric SUCILLON et un délégué suppléant, Fabrice REVELLIN-FALCOZ pour suivre les travaux de l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional (PNR) des boucles du Rhône.

**Accord à l'unanimité**

### 7/ Ligne de trésorerie :

Monsieur le Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie; cette dernière permettra de subvenir aux dépenses d'investissement et pourra être remboursée au fur et à mesure des encaissements des dotations en provenance de l'Etat et du Conseil Général de l'Isère. **Accord à l'unanimité.**

### 8/Point sur le cambriolage :

Suite au cambriolage de la mairie intervenu dans la nuit du 20 au 21 février 2012, Monsieur le Maire informe que l'assureur de la mairie GROUPAMA a décidé de faire passer un expert afin de constater les dégâts occasionnés. Ses observations nous parviendront dans un délai d'un mois.

### 9/: Questions diverses :

\*Monsieur le Maire rappelle la date du nettoyage de la commune : il aura lieu le samedi 31 mars au matin. Comme chaque année, des plans de la commune seront mis à disposition des participants, ainsi que des gants et des sacs poubelles.

\* Monsieur REVELLIN-FALCOZ demande si une réponse a été obtenue concernant les trous sur la route de Saint Hilaire (Coté St Hilaire). Monsieur le Maire répond qu'il a informé la mairie et que des travaux allaient être réalisés.

\* Monsieur REVELLIN-FALCOZ interroge Monsieur le Maire sur les panneaux situés sur la route de Vénérieu relatifs aux batraciens. Monsieur répond qu'il s'agit des panneaux posés par le conseil général de l'Isère pour la sauvegarde des amphibiens et que la Mairie n'a pas été informée de la pose des pancartes s'agissant d'une départementale.

\* Monsieur REVELLIN-FALCOZ souhaite savoir comment est géré le matériel du comité des fêtes. Monsieur le Maire rappelle qu'il a organisé une réunion afin de composer un bureau pour pouvoir gérer au mieux le matériel. Un bureau avait été créé mais depuis environ un an le comité des fêtes est en sommeil et chaque association se sert du matériel à sa convenance et sur leur responsabilité.

\* Monsieur REVELLIN-FALCOZ rappelle qu'il serait nécessaire de réaliser un chemin provisoire afin que les titulaires de coupes de bois puissent sortir leur coupe dans de bonnes conditions.

\* Monsieur REVELLIN-FALCOZ s'interroge sur le parking de Crizieu; en effet, si les voitures stationnent en épis ou en bataille, celles-ci vont se déporter sur la voie de circulation. Monsieur le Maire lui répond que le stationnement est prévu en talon.

\* Monsieur REVELLIN-FALCOZ désire connaître la façon dont la Mairie a envisagé le remplacement de Madame Nicole REVELLIN-FALCOZ. Monsieur le Maire répond, qu'à ce jour, rien n'est décidé mais qu'il serait peut-être souhaitable d'embaucher 2 personnes à mi-temps; une personne exclusivement au nettoyage des locaux municipaux et une seconde pour la partie cantine (commandes des repas, services, nettoyage de la cantine et aide à l'école).

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 JUIN 2012**



**Etaient présents :** Mmes Marie-Pierre BERNARD, Brigitte BOISSON, Pierrette CAVAGNIS, Mrs Bernard BOURGIER, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Eric SUCILLON, Mr Jean-Paul GAY

**Etaient absents excusés :** Mrs Maxime BOCQUILLOD, Yves PERRIN

**Etaient absents :** Mme Dominique REYNAUD-CLEYET, Mr Jean-Pierre GEOFFROY

*Mr le Maire vérifie le quorum. Celui-ci étant atteint, le Conseil peut siéger. Mr le Maire ouvre la séance à 19H10.*

La séance débute par la lecture et l'approbation du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2012.

**1/ Création de postes :**

Monsieur le Maire fait savoir que, pour le remplacement de Madame Nicole REVELLIN FALCOZ, il a été décidé de recruter 2 personnes. Les entretiens d'embauches sont terminés : Melle Chloé PINCEMIN et Mme Céline ALLAMANACHE ont été retenues.

- Melle PINCEMIN occupera un poste équivalent à une ATSEM (aide à l'école, garderie, cantine) à 27H30 annualisées à compter du 1er septembre 2012 (Contrat à durée déterminée d'un an).

Mr le Maire demande aux membres du Conseil, l'autorisation de créer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, ce poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à 27H30 annualisées. Il précise que les dépenses correspondantes sont prévues au budget 2012. L'ensemble du Conseil est d'accord à l'unanimité : **Votant : 7 Pour : 7**

- Mme ALLAMANACHE a été recrutée pour le poste du ménage des bâtiments communaux et l'aide à la cantine pour 22H00 annualisées. Mr le Maire propose de créer ce poste à compter du 1<sup>er</sup> août 2012 pour préparer au mieux la rentrée. (Contrat à durée déterminée d'un an)

Mr le Maire demande aux membres du Conseil, l'autorisation de créer, à compter du 1<sup>er</sup> août 2012, ce poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à 22H00 annualisées. Il précise que les dépenses correspondantes sont prévues au budget 2012. L'ensemble du Conseil est d'accord à l'unanimité : **Votant : 7 Pour : 7**

Mr SUCILLON explique le calcul des heures annualisées qui permettent une présence plus importante en période scolaire.

Mr le Maire précise que Mme REVELLIN FALCOZ part en retraite à compter du 1<sup>er</sup> août 2012.

**2/Tarif de l'eau et de l'assainissement :**

Mr le Maire présente les nouveaux tarifs d'eau / assainissement votés par les membres du Comité Syndical intercommunal des eaux du lac de Moras le 11 avril 2012 :

	<b>Rappel Tarifs 2011</b>	<b>Tarifs 2012</b>
<b><u>Eau :</u></b>		
- Prime fixe :	<b>49,42 €</b>	<b>50,90 €</b>
- Prix au m3 :	<b>0,96 €</b>	<b>0,99 €</b>
- Prix au m3 (communes)	<b>0,55 €</b>	<b>0,57 €</b>
- Forfait embouches	<b>25,40 €</b>	<b>26,16 €</b>
- Fermeture et ouverture (BAC) :	<b>41,00 €</b>	<b>42,23 €</b>
- Nouvel abonné :	<b>41,00 €</b>	<b>42,23 €</b>
<b><u>Assainissement :</u></b>		
- Forfait de base :	<b>14,72 €</b>	<b>15,46 €</b>
- Prix eau au m3 (=150 m3)	<b>0,79 €</b>	<b>0,83 €</b>
<b><u>Participation pour raccordement à l'égout :</u></b>		
- nouvelle construction avec fosse toutes eaux :	<b>681,90 €</b>	<b>716,00€</b>
- nouvelle construction sans fosse toutes eaux :	<b>2 593,89 €</b>	<b>2 723,58 €</b>
- frais branchement au réseau :	<b>649,43 €</b>	<b>681,90 €</b>

Un débat s'instaure. Mr le Maire précise que, selon la réforme des territoires, le syndicat du Lac de Moras tend à disparaître. Un regroupement de plusieurs syndicats semble envisagé par la Préfecture et ainsi être plus solide financièrement et apte à réaliser les travaux sur nos communes.

Un schéma d'assainissement est en cours de réalisation sur la commune. Des dysfonctionnements ont déjà été constatés (riverains non raccordés...).

Mr le Maire soumet au vote ces tarifs :            **Votant : 7      Pour : 5      Contre : 2**

### 3/ Tarifs des loyers :

La commune gère deux logements aidés, dont un conventionné.

- Le logement situé au dessus de l'école est loué par Madame Lydie VERGERAUD pour un loyer d'un montant mensuel de 377,00 € chauffage inclus. Mr le Maire informe les conseillers municipaux que le chauffage de cet appartement était jusqu'à ce jour réglé par la commune. Il propose que le chauffage soit réglé par la locataire (un compteur indépendant sera installé), le coût du fuel étant devenu très élevé.

Vu l'augmentation de l'indice de référence des loyers pour l'année 2012, le Conseil peut augmenter le loyer de 2,24 %. Mr le Maire propose aux membres du Conseil d'appliquer cette augmentation. **Le nouveau montant applicable à compter du 1<sup>er</sup> aout 2012 sera de 385.44 €. Il propose aussi d'instaurer des charges de chauffage à 50 € par mois avec une régularisation à la fin de l'hiver.**

L'ensemble du Conseil est d'accord à l'unanimité :    **Votant : 7      Pour : 7**

- Le logement social (conventionné) est loué par Madame Céline ALLAMANCHE pour un loyer d'un montant mensuel de 385,83 €. Le chauffage est indépendant et entièrement pris en charge par la locataire.

Vu l'augmentation de l'indice de référence des loyers pour l'année 2012, le Conseil peut augmenter le loyer conventionné de 2,69 %. Mr le Maire propose aux membres du Conseil d'appliquer cette augmentation. Le nouveau montant applicable à compter du 1<sup>er</sup> aout 2012 sera de **406,46 €.**

**L'ensemble du Conseil est d'accord à l'unanimité. Votant : 7      Pour : 7**

### 4/ Tarifs Cantine et Garderie:

- Mr le Maire rappelle que les collectivités territoriales ont la faculté de déterminer le prix de la cantine scolaire en fonction du coût, du mode de production et des prestations servies. Pour l'année scolaire 2011/2012, le prix d'un repas était de 4.10 € pour les familles.

Après avoir discuté, le Conseil décide d'appliquer une hausse de 2,5 %. Le prix d'un repas sera donc de **4.20 €** à compter du 1er septembre 2012.

**Votant : 7                      Pour : 7**

Mr le Maire présente aux membres du Conseil, le Règlement de la Cantine de Moras, réactualisé. Mr RICHERD, Secrétaire de mairie, aura la charge administrative et financière de la cantine, en remplacement de Mme REVELLIN FALCOZ. **Ce règlement est approuvé à l'unanimité.**

- Mr le Maire présente ensuite le règlement de la garderie périscolaire. C'est Melle PINCEMIN qui assurera le service de la garderie. La partie administrative et financière incombera à Mr RICHERD. Après discussion, il est décidé de modifier l'article 6 du règlement : « le montant journalier sera de 1 € par enfant ; gratuit à partir du 3<sup>ème</sup> enfant ». **Ce règlement est approuvé à l'unanimité.** Une fiche de renseignements devra être remplie par chaque famille lors de la 1<sup>ère</sup> inscription.

### 5: Questions diverses :

\* Mr le Maire rappelle que Madame REVELLIN FALCOZ a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> août 2012. Une cérémonie est prévue le vendredi 29 juin 2012 à 19H00 en présence des anciens élus, des professeurs des écoles et des présidents des associations.

Mr le Maire propose aux membres du Conseil de lui allouer une prime de départ équivalente à 1000 € net Les membres du Conseil sont unanimement favorables à cette décision qui complète le changement de grade accordé au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**Nombre de votants : 7                      Pour : 7**

\* Mr la Maire signale que 3 coupes de bois n'ont pas été faites cet hiver. Il demande à Mr REVELLIN FALCOZ d'aller se rendre compte sur place. Comme le prévoit le règlement, ces 3 personnes pourraient ne pas se voir attribuer une nouvelle coupe de bois la saison prochaine.

Il faut aussi rappeler à l'entreprise SARTEL d'intervenir pour élargir le chemin desservant ces coupes.

\* Mme BOISSON souhaite savoir si les panneaux d'interdiction de circuler sur certains chemins ont été achetés. Mr le Maire répond que non. Une commande groupée est à prévoir pour ces panneaux et ceux à installer dans les rues et sur le parking de Crizieu.

\* Après le départ de Mme REVELLIN FALCOZ, les réservations de la salle des fêtes se feront à la mairie aux heures de permanences. Un article doit paraître dans le flash Info de l'été pour informer la population.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Isère a adressé en mairie une proposition pour lancer une consultation d'organismes de complémentaire santé et de prévoyance. Cette démarche du Centre de Gestion n'engage en rien la commune. Une convention de participation pourra être signée si le Conseil est d'accord après le choix des prestataires.



**Etaient présents :** Mmes Marie-Pierre BERNARD, Brigitte BOISSON, Pierrette CAVAGNIS, Mrs Bernard BOURGIER, Maxime BOCQUILLOD, Jean-Pierre GEOFFROY, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Eric SUCILLON

**Etait absent excusé :** Jean-Paul GAY

**Etaient absents:** Mme Dominique REYNAUD-CLEYET, Mr Yves PERRIN

*Mr le Maire vérifie le quorum. Celui-ci étant atteint, le Conseil peut siéger. Mr le Maire ouvre la séance à 19H10.*  
La séance débute par la lecture et l'approbation du compte-rendu de la réunion du 22 juin 2012.

### **1/ Dissolution du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) :**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier, en date du 5 juillet 2012, de Monsieur le Sous-Préfet de La Tour du Pin relatif au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI); ce dernier a été adopté par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 12 décembre 2011 et approuvé par arrêté préfectoral le 22 décembre 2011. Le SDCI prescrit la dissolution de syndicats intercommunaux, parmi lesquels le SIVU sur le Pays de l'Isle Crémieu auquel la commune appartient.

**L'ensemble du Conseil est d'accord à l'unanimité pour la dissolution du SIVU.**

**Votant : 8 Pour : 8**

### **2/ Dissolution du Syndicat du Lycée la Pléiade :**

Monsieur le Maire fait lecture d'un autre courrier, en date du 11 juin 2012, de Monsieur le Sous-Préfet de Vienne relatif au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Il prescrit la dissolution de syndicats intercommunaux, parmi lesquels le Syndicat Intercommunal du Lycée la Pléiade auquel la commune appartient.

Le Conseil Municipal s'est déjà prononcé contre cette dissolution en juillet 2011. Après en avoir débattu, le Conseil décide à l'unanimité de se prononcer une nouvelle fois contre cette dissolution.

**Votant : 8 Contre : 8**

### **3/ Modifications des statuts de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu :**

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que le conseil de communauté a, lors de sa séance en date du 28 juin 2012, modifié ses statuts pour l'exercice de deux de ces compétences à savoir la voirie d'intérêt communautaire et la politique du logement social d'intérêt communautaire.

- **S'agissant de la compétence « voirie »**, Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la compétence optionnelle en matière « voirie » a été prise partiellement en 2001, puis totalement en 2006 par la CC de l'Isle Crémieu; néanmoins, l'évolution du territoire communautaire a engendré une réflexion sur cette voirie communautaire et notamment sur le transfert de charges afférent.

Ainsi, par cette modification statutaire, la Communauté de Communes de L'Isle Crémieu exerce la compétence optionnelle « voirie » sur les voies à caractère de rue ou chemin classées dans la voirie communale, et retenues au travers de la notion d'intérêt communautaire.

Monsieur le Maire annonce également au Conseil Municipal que, par cette même délibération en date du 28 juin 2012, l'organe délibérant de la communauté de communes a modifié ses statuts pour permettre un élargissement à la garantie d'emprunt destiné au financement des programmes de logements sociaux au titre de **sa compétence « politique du logement social d'intérêt communautaire »**.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le conseil général a diminué sa quote-part de garantie d'emprunts en faveur du financement des programmes de logements sociaux pour

les EPCI de plus de 15 000 habitants. Dorénavant, les communes du territoire devront apporter une garantie d'emprunts aux bailleurs sociaux à hauteur de 70%.

Par solidarité avec les communes qui portent aujourd'hui une part importante de la garantie d'emprunts, la CC de l'Isle Crémieu a décidé d'élargir la « politique du logement social d'intérêt communautaire » à la garantie d'emprunts destinés au financement des programmes de logements sociaux.

En conclusion, Monsieur le Maire soumet donc au Conseil Municipal les délibérations de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu en date du 28 juin 2012.

A l'appui de ces délibérations de la Communauté de Communes, Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet de révision statutaire de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu.

**L'ensemble du Conseil est d'accord à l'unanimité pour la révision statutaire de la CCIC :**

**Votant : 8 Pour : 8**

#### 4/ Parking et voirie au hameau de Crizieu :

Les travaux concernant la création d'un parking au hameau de Crizieu sont presque terminés, il ne reste que le traçage au sol à faire. Les panneaux d'indication de ce parking viennent d'être commandés. Ils seront installés par Mr MATHIEU.

Mr le Maire propose aussi de mettre des panneaux d'interdiction de stationner sur la « Petite Rue », la « Rue du Four » et la « Route de Saint Hilaire ».

Après en avoir débattu les membres du Conseil décident d'installer un sens unique pour entrer et sortir du Hameau (entrée depuis la départementale venant de Crémieu au début de la « Petite Rue » et sortie sur la Départementale par la « Rue du Four »).

#### 5/ Vote des subventions :

Mr le Maire rappelle les subventions versées aux associations en 2011

Après avoir débattu, les membres du Conseil décident de reconduire les montants des subventions attribuées en 2011 :

	Année 2011	Année 2012
A.D.M.R. La Ribaudière :	400 €	400 €
Bibliothèque de Moras :	350 €	350 €
Amicale des pompiers de Crémieu :	110 €	110 €
Association des sclérosés en plaques :	50 €	50 €
S.S.I.A.D. :	100 €	100 €
Association des Paralysés de France:	100 €	100 €
Association « Fil d'argent »	50 €	50 €
Centre Léon Bérard	100 €	100 €
Cantine des écoles de Saint Hilaire de Brens	100 €	100 €
Sou des écoles de Moras	750 €	750 €
Association Familles et amis NEYRET/MOULIN	50 €	50 €
CCAS de Moras	300 €	300 €

L'ensemble du Conseil est favorable à l'unanimité au versement des ces subventions. *(8 voix pour)*

#### 5/ Questions diverses :

\* En complément des travaux réalisés Route de la Rivoire, Mr le Maire évoque le projet de réfection de la voirie de la Rue Neuve, à partir du carrefour Montée de Lara, une étude et une estimation du montant des travaux seront demandées à la CCIC, avec si possible l'enfouissement des réseaux.

\* Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné a transmis son rapport d'activité pour l'année 2011 en mairie. Il peut être consulté en mairie ou sur leur site [www.smnd.fr](http://www.smnd.fr)

\* Melle Lydie VERGERAUD, locataire du logement au dessus de l'école souhaite faire des travaux dans la salle de bain. Elle a transmis pour information en mairie, un devis d'un montant de 5000€. Après discussion, les membres du Conseil décident de solliciter un nouveau devis avec des équipements plus simples.

Mr SUCILLON rappelle que la locataire ne relève pas régulièrement la quille sur le chemin qui descend devant l'école. Par souci de sécurité, il lui sera rappelé la nécessité de remonter à chaque passage cette quille.

\* Mr le Maire donne lecture aux membres du Conseil d'un courrier de la société EI2A qui a en charge au niveau communal de l'élaboration de PLU. Il fait part d'un souci d'organisation interne à cette société suite au départ



inopiné de deux collaborateurs. Chacun déplore cette situation car les délais pourraient ne plus être respectés. Mr le Maire rappelle que le PLU de Moras en est à la phase du PADD, une réunion de conseil est à prévoir en octobre. Un mail récent d'IE2A présente un collaborateur nouvellement recruté.

\* Cet été, un automobiliste a percuté le mur de la propriété CERVANTES à Crizieu. 2 panneaux indicateurs ont été arrachés et endommagés. Des riverains ont relevé le numéro de la plaque minéralogique. Mr le Maire a déposé plainte à la gendarmerie mais le Procureur de la République a classé l'affaire sans suite. Mr le Maire a vivement conseillé à Mme CERVANTES de déposer elle aussi plainte, son mur ayant subi des dégâts sérieux.

\* Suite à une modification de la carte scolaire, les élèves de 3 communes PANOSSAS, OPTEVOZ et VEYSSILIEU ne sont plus scolarisés au collège de Crémieu. Ces communes ont demandé à ne plus faire partie du Syndicat Intercommunal du Gymnase du Collège Lamartine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le retrait des communes de Panossas, Optevoz et Veyssilieu du périmètre du Syndicat Intercommunal du Gymnase du Collège Lamartine.

**Votant : 8 Pour : 8**

\* Mr le Maire fait savoir qu'il a demandé un rendez-vous à Mr MOYNE BRESSAND, Député, concernant le projet de la salle des fêtes. La commune étant toujours en attente de la subvention de l'Etat.

\* Mme BOISSON demande si les travaux d'étude pour l'assainissement sont terminés car tous les trous sur la chaussée n'ont pas été rebouchés. Mr le Maire précise que le cabinet en charge de cette étude travaillait encore cette semaine sur la commune mais tout devrait rapidement être fini.

\* Mme BOISSON demande si les pneus entreposés par un particulier vers le chemin de la Tour vont rester en l'état. Mr le Maire précise qu'ils sont sur la commune de Saint Marcel Bel Accueil et non pas Moras. Les sociétés de protection de la nature comme LO PARVI ou NATURA 2000 ont été contactées.

\* Mr REVELLIN FALCOZ demande s'il serait possible d'installer une lampe supplémentaire sur la « Route de Moraize ». Une famille avec un enfant allant au collège a fait cette demande par mesure de sécurité.

Mr le Maire va se renseigner car, l'achat de nouveaux lampadaires avec un système d'éclairage économique peut faire l'objet d'une aide financière.



**Etaient présents :** Mmes Marie-Pierre BERNARD, Brigitte BOISSON, Pierrette CAVAGNIS, Mrs Bernard BOURGIER, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Eric SUCILLON

**Etaient absents excusés :** Jean-Paul GAY, Maxime BOCQUILLOD

**Etaient absents :** Mme Dominique REYNAUD-CLEYET, Mr Yves PERRIN, Jean-Pierre GEOFFROY

*Mr le Maire vérifie le quorum. Celui-ci étant atteint, le Conseil peut siéger. Mr le Maire ouvre la séance à 19H10.*

La séance débute par la lecture du compte-rendu de la réunion du 30 août 2012.

- Mr le Maire signale que la commission communale « voirie » s'est réunie mercredi 24 octobre 2012. Lors de cette réunion, il a été décidé d'installer au Hameau de Crizieu des panneaux pour interdire le stationnement sur la Route de Saint Hilaire (vers la propriété de la famille CERVANTES jusqu'à la propriété de la famille FRANÇOIS).

- Mr le Maire tient à préciser que, concernant l'élaboration du PLU, le PADD sera débattu en conseil municipal (séance publique) et non en réunion publique comme notifié dans le compte-rendu.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **1/ Extension du périmètre de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu avec l'adhésion de la commune de Tignieu Jameyzieu :**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier, en date du 27 septembre 2012, de Monsieur le Sous-Préfet de La Tour du Pin relatif au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI).

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale mis en œuvre dans le cadre de la loi de Réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 et approuvé par arrêté préfectoral du 22 décembre 2011 prescrit plusieurs mesures destinées à rationaliser la carte communale.

L'une de ces prescriptions porte sur l'extension du périmètre de la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu par l'adhésion de la commune de Tignieu-Jameyzieu.

Le Conseil Municipal dispose d'un délai de trois mois, à compter de la réception du présent courrier, pour prendre position.

Le Conseil Municipal avait déjà, en juin 2011, délibéré et acté favorablement pour cette adhésion de la commune de Tignieu-Jameyzieu à la CCIC avec quelques remarques.

Depuis, Mr le Maire de Tignieu-Jameyzieu a fait savoir par plusieurs courriers son profond désaccord pour cette adhésion. Il souhaite intégrer la Communauté de Communes de l'agglomération de Pont de Chéruy.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de refuser le projet de Monsieur le Sous-Préfet sur l'extension du périmètre de la CCIC par l'adhésion de la commune de Tignieu-Jameyzieu.

**Votants : 6**

**Contre : 6**

### **2/ Régime Indemnitaire :**

Mr le Maire propose aux membres du Conseil de verser aux employés communaux titulaires, une prime, sous forme d'Indemnité d'Administration et de Technicité, équivalente à un treizième mois en novembre.

Elle s'élève à : 1 495,58 € pour Mr MATHIEU

1 523,36 € pour Mr RICHERD

Mr le Maire propose de verser aussi une prime aux personnels non titulaires au prorata de leur quantité de travail sur l'année 2012 :

1 037,72 € pour Melle PINCEMIN :

373,51 € pour Mme ALLAMANCHE :

Mr le Maire soumet ces primes au vote : accord à l'unanimité.

**Votant : 6**

**Pour : 6**

### **3/ Baux location garages des Mangettes :**

Actuellement les garages des Mangettes sont loués à l'Entreprise la Morassienne, représentée par Monsieur Hervé BAGOU. La location d'un garage a été fixée en 2010 à 60 € et de l'autre à 30 €. Après avoir délibéré, il est décidé de reconduire les baux pour une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, mais de fixer le montant de la location à 60 € par garage.

**Votant : 6**

**Pour : 6**

### **4/ Recensement 2013 :**

Le recensement de la population aura lieu en janvier et février 2013.

Madame Hélène DISINT a accepté de faire pour notre commune ce recensement. Il est donc nécessaire de créer un emploi temporaire d'Agent recenseur. L'INSEE a versé une dotation forfaitaire de 1039 € pour la réalisation de cette enquête. L'ensemble du Conseil Municipal décide de reverser intégralement cette dotation à Mme DISINT (1039 € brut).

**Votant : 6**

**Pour : 6**

### **5/ Tarifs stationnement :**

Mr le Maire rappelle qu'en avril 2011, le Conseil Municipal avait validé la demande de Madame Edith ROND, demeurant à Villemoirieu, d'installer un camion à pizza le mardi sur la place du village (entrée du parking). Elle proposait de payer 0.50 € par mètre linéaire occupé, soit 2€ par jour d'occupation. Pour encaisser cette somme, il est indispensable de créer une régie de recettes spécifiques. L'ensemble du

Conseil met en avant le service rendu à la population et la complexité comptable pour ces encaissements et décide de céder l'occupation hebdomadaire de cet emplacement à titre gratuit. Par contre, Madame ROND devra se servir de son groupe électrogène et ne pas utiliser, par mesure de sécurité, de rallonge électrique sur le parking.

**Votant : 6**

**Pour : 6**

#### **6/ Questions diverses :**

\* Mr le Maire donne lecture de 2 courriers adressés en mairie relatifs à un manque d'éclairage sur la Route de Moraize. Conscients du problème de sécurité, les membres du conseil décident de saisir le SE38 (syndicat d'électricité) pour solliciter une aide financière. En effet, si les matériels installés répondent à certains critères d'efficacité énergétique, une aide financière peut être accordée après signature d'une convention avec le SEDI.

D'autres zones du village seraient à renforcer en éclairage public : la Route des Mangettes, la Route de la Rivoire (juste après l'entrée du lotissement).

Une réponse sera faite aux deux courriers des habitants de Moraize.

\* En complément à la séance du conseil municipal du 30 août 2012, Mr le Maire présente 3 nouveaux devis pour la réfection de la salle de bains du logement de l'école :

- PORTO Frères	9 052.52 € TTC
- JOSSERAND Marc	4 182.17 € TTC
- SEGURA SARL	3 291.86 € TTC

Il est décidé de faire intervenir l'entreprise SEGURA. La locataire pourra compléter, à ses frais, l'équipement de la salle de bains.

#### ***22H40 : Départ de Mme BOISSON***

\* Mr le Maire dresse le bilan des coupes de bois : 2 coupes n'ont pas été faites. En application du règlement, un courrier sera adressé aux deux personnes n'ayant pas respecté les délais accordés.

Après avoir débattu, l'ensemble du Conseil décide de ne pas reconduire cette opération pour cette année. Melle CAVAGNIS signale qu'une entreprise mandatée par ERDF, a élagué sous les lignes électriques. Le bois a été laissé sur place.

\* Mr SUCILLON explique aux membres du conseil les modalités actuelles de récupération des heures de Mr MATHIEU lors de ses interventions de déneigement en dehors de ses horaires de travail habituel et même de nuit. A partir de cette année, les heures supplémentaires lui seront payées, en application de la législation en vigueur. Il pourra cependant en récupérer certaines à sa demande.

Melle CAVAGNIS présente le plan de déneigement élaboré par Mr MATHIEU et validé lors de la commission voirie du 24 octobre 2012.

\* Mr REVELLIN FALCOZ fait remarquer que le nouveau parking de Crizieu est souvent occupé.

***L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable en mairie***

## Communauté de Communes de l'Isle Crémieu

Extraits de ses réalisations 2012 par compétence

### Développement économique

#### Point FISAC

La CC de l'Isle Crémieu a démarré une opération FISAC intercommunale, un Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, afin notamment de maintenir et développer l'emploi dans ces secteurs.

#### Point par zones d'activités :

Sur Les Prairies, Frontonas : les sociétés : ERATEC (développe et produit des solutions infrarouges applications industrielles) et sa filiale EVINERUDE (bureau d'étude environnementale).

Sur Beptenoud Nord, Villemoirieu : Les entreprises SARL DA COSTA (maçonnerie générale) et MEGETECH (usinage, rectification, réalisation d'outillages).

Sur Buisson Rond, Villemoirieu : Les entreprises SARL SEGURA (plomberie, zinguerie, énergies renouvelables...), LES CHARPENTIERS DU PRIEURE (charpentes bois, maison à ossature bois..) et une PLATEFORME DE DISTRIBUTION DU COURRIER LA POSTE.

Sur Les Sambètes, Saint-Romain de Jalionas : Les entreprises GBC (pompes à chaleur, climatisation, panneaux solaires...), EGD (électricité générale) et STE POURCHER PIERRE (menuiserie, charpente, couverture).

### Voierie

#### Fauchage tardif

Un fauchage est réalisé sur les accotements et dépendances. Celui-ci était réalisé initialement deux fois. Une expérimentation consistant à une fauche unique tardive (août) et haute sur les zones non accidentogènes et présentant l'avantage d'empêcher le développement de l'ambrosie et une économie financière significative sera prochainement proposée.

#### Produits phytosanitaires

Depuis 2006 déjà, la communauté de communes a pris le parti de ne plus utiliser de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides...) dans le cadre de l'ensemble de ses compétences. La réduction ou l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires s'accompagne nécessairement de solutions alternatives.

### Action sociale

#### Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Le succès des activités de loisirs durant les congés scolaires étant toujours croissant, la CC de l'Isle Crémieu s'efforce chaque année d'augmenter le nombre de places disponibles et de veiller à la satisfaction des enfants de 4 à 17 ans et de leurs parents. Depuis avril 2010, un système d'inscription, via internet, est mis en place.

#### Les services des haltes garderies

La PETITE RECRE est une halte garderie qui accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, service mis en place par la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu. Cette année 2012-2013, les enfants s'éveillent à travers le thème « La conquête de l'ouest ». Le « café des parents » qui a connu un grand succès en 2012 est maintenu cette année.



## Les Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges pour les enfants, parents et assistantes maternelles. La Communauté de Communes de l'Isle Crémieu a confirmé la réalisation d'un multi-accueil de 40 places à Crémieu et des projets de micro-crèches intercommunales.

## **Politique du logement**

### Programme Local de l'Habitat

Depuis 2009, la communauté de communes de l'Isle Crémieu a financé 64 opérations de logements locatifs à loyer modéré en attribuant des aides pour développer le locatif public à huit communes membres ( dont **Moras**).

### Aire d'accueil des gens du voyage

L'aire de séjour de 20 places a été réalisée sur la commune de Frontonas en 2009. Ce schéma n'impose pas la réalisation de nouveaux équipements sur le territoire de l'Isle Crémieu.

## **Protection et mise en valeur de l'environnement**

### Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR)

La CCIC assure l'entretien du réseau, afin de maintenir la qualité du cheminement.

### Randonnée thématique

Dans le but de promouvoir le réseau de sentiers, la CCIC a mis en place « une rando dans l'Isle ».



### La ViaRhôna

Maître d'ouvrage de ce vaste projet de véloroute, le projet étudié prévoit un itinéraire de 21 km, plus proche du Rhône que le projet initial.

### Réseau de déchetteries :

Les élus communautaires ont décidé de construire une quatrième déchetterie sur la commune de La Balme les Grottes venant ainsi desservir le nord du territoire.

### Déchets textiles :

La CCIC a proposé aux communes de mettre en place un partenariat pour la collecte textile. Elle permettrait aux collectivités de détourner des ordures ménagères 6 à 7 kg de textiles/habitant/an .

### Mission Natura 2000

La CCIC a désormais en charge l'animation du site « Natura 2000 Isle Crémieu ». L'objectif est d'accompagner les acteurs dans leurs projets afin de limiter les nuisances sur l'environnement, et de favoriser ceux qui sont en faveur du patrimoine naturel.

## **Culture & cadre de vie**

### Festival « Isle en scène »

La deuxième édition du festival Isle en scène s'est déroulée du 8 au 13 mai 2012 sous un chapiteau, installé sur le parc d'activités de Buisson Rond à Villemoirieu. Un peu plus de 1000 spectateurs ont profité des manifestations éclectiques.

### Subventions aux classes rurales

La CCIC apporte son soutien à l'association des classes rurales en subventionnant des transports pour les manifestations donnant lieu à des échanges inter scolaires sportifs (courseton, athlétisme) et culturels se déroulant sur son territoire.

## **Mutualisation avec les communes**

### Assistance aux communes membres

La CC de l'Isle Crémieu a souhaité renforcer son aide aux communes par le biais de la mutualisation (assistance aux marchés publics, service de remplacement ou renfort de personnel administratif dans les communes membres, accompagnement des personnels communaux dans des domaines techniques...).

# La vie des associations

## Liste des Présidents des Associations de Moras

ACCA :	Jacquesson Guy	GYM DETENTE	Disint Hélène
AMICALE DES ANCIENS	Luraschi Jacqueline	LES COPAINS D'ALORS	Gavrilovic Boris
BOUILLON DE LECTURE	Kohli Yvette	SOU DES ECOLES	Roussot Chris
DON DU SANG	Roussot Bernard	USEP	Baude Vincent



## **BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE** Moras-Saint Hilaire de Brens-Veyssilieu « BOUILLON DE LECTURE »

Nous vous communiquons un petit compte rendu de notre activité pour 2012.

Nous remercions les 3 municipalités pour l'attribution de leur subvention annuelle, l'aide matérielle, les locaux (avec prise en charge des dépenses de fonctionnement : E.D.F., EAU, et entretien de ces locaux), ainsi que la diffusion d'informations.



Cette année la bibliothèque compte environ une centaine de lecteurs (enfants et adultes).

Les classes de MORAS la fréquentent 1 fois par mois encadrées par Hélène DISINT et Marie-France BOCQUILLOD.

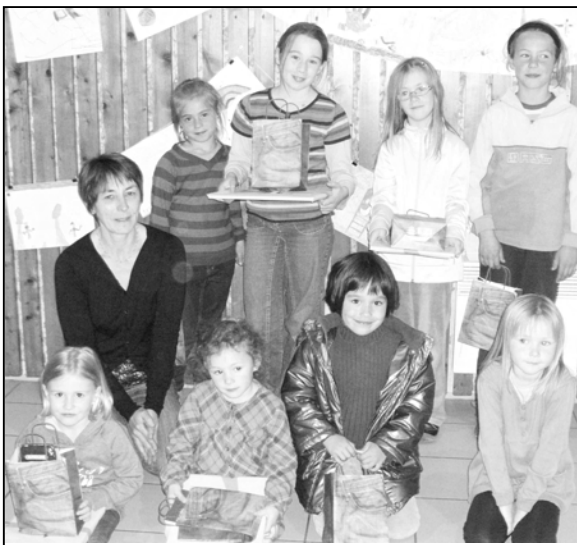
La bibliothèque possède en fond propre environ 3800 ouvrages auxquels s'ajoutent 300 livres de Prêts Longue Durée (PLD) et 250 livres renouvelés 2 fois dans l'année par la Bibliothèque Départementale de l'Isère (BDI).

3500 ouvrages sont sortis cette année (enfants, écoles, et adultes) de nos rayons mais compte tenu de la diversité de nos choix et de la quantité de nos ouvrages, ce chiffre pourrait être doublé sans problème. Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite à n'importe quel moment dans l'année ! La cotisation annuelle est de 10 euros pour l'intercommunalité, de 12 euros pour les communes extérieures, gratuite pour les enfants. Même si les enfants lisent les livres par le biais de l'école, vous pouvez aussi venir avec eux pendant les permanences car ils aiment les toucher et les choisir eux-mêmes : l'adhésion est gratuite pour eux.

Comme chaque année notre bibliothèque s'est enrichie de 50 ouvrages. Vous trouverez les derniers prix littéraires ainsi que les dernières éditions pour les enfants.

## ACTIVITES 2012

Dans le cadre de nos animations, **le concours de dessins** avec pour thème « les contes » a été bien accueilli. La conteuse Claire a bien captivé son auditoire et les enfants ont su traduire par leur dessin les contes qu'ils ont appréciés. Tous les enfants ont d'ailleurs été récompensés.



Remise des prix



1er prix du public

**Le vide grenier** nous a permis d'écouler encore cette année 120 livres retirés de nos rayons ; ce qui nous permet de renouveler nos rayons en ouvrages récents.

### PREVISIONS D'ACTIVITES 2013

Concours dictée – Portes ouvertes – Vide grenier – projet littéraire avec 2 auteurs Mme Anne-Marie MARTIN et Mr Robert LAURINI, ainsi qu'un après midi CONTES. Vous serez informés des dates pour ces projets (circulaires, affiches).

Nous rappelons aux personnes dans l'incapacité de se déplacer que nous pouvons leur fournir les lectures de leur choix à domicile et ce dans les 3 villages.

N'hésitez pas à nous appeler:

**04.74.90.44.27 ou 04.74.90.70.32**

### FLASH

A partir de janvier 2013 merci de noter les nouveaux aménagements pour les permanences :

- Mercredi de 14H30 à 17 H
- **Vendredi de 18 H à 19H30**(nouvel horaire)
- Samedi de 11 H à 12H30

Nous espérons que la mise en place du vendredi , jour supplémentaire de permanence attirera de nouveaux lecteurs.

### FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE DU 26 DECEMBRE AU 8 JANVIER 2013

(reprise des permanences le mercredi 9 janvier – 14H30)

**TOUTE L'EQUIPE DES BENEVOLES VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 2013**

# La vie des associations

## Amicale des Anciens

Une année s'achève avec ses joies, ses moments de bonheur, de rigolades mais aussi de tristesse. En mars, nous avons eu le malheur de perdre deux de nos amis: Désirée Cavagnis et Michel Luraschi. Nous pensons à leur famille.

Nous avons été bien occupé avec nos traditionnelles manifestations.

La saison débute par le tirage des rois ; sont invités, le Conseil municipal, les employés communaux, les membres du CCAS ainsi que les présidents de chaque association de la commune. Suivent, la vente de bugnes en mars, le loto en octobre, et d'autres activités telles que pique-nique en juin, ballade en calèche, pétanque, concours de coinche, sortie sur le lac du Bourget et Mont Revard avec le club de Chavanoz, début juillet tour de l'étang de Lempis à Optevoz, suivi d'un pique-nique. Sans oublier deux fois l'an, un repas au restaurant pour fêter les anniversaires des adhérents et aux vacances, un repas pour garder le contact!

L'Association du Nord-Isère nous propose également des sorties au cinéma, spectacle, pique-nique, conférence....



*Galette des rois*



*Au restaurant Le Bois Joli*



*Rencontre d'été autour d'un barbecue*



*Vente de bugnes*

Il ne faut pas oublier nos rencontres mensuelles le dernier lundi du mois ; là, pause café, jeux (scrabble, triamino, petits chevaux, coinche ou pétanque), selon le goût de chacun, un bel après-midi récréatif.

Venez nous rejoindre. Actuellement, le club compte 39 adhérents de 59 à 93 ans.

L'Assemblée Générale aura lieu le lundi 7 Janvier 2013, à 14 heures à la salle des fêtes.

**A tous, nous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.**



# La vie des associations

## Amicale des donneurs de sang bénévoles de St Hilaire et des communes environnantes



**Les besoins** : aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins.

Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont indiqués dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence, et les besoins chroniques, qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager.

### L'obstétrique et les interventions chirurgicales

- Au cours d'un accouchement, une hémorragie peut survenir, entraînant un besoin urgent et important en produits sanguins.
- En cas d'hémorragie lors d'une intervention chirurgicale, il faut procéder à une transfusion de globules rouges. S'il s'agit d'une intervention d'urgence, et que le malade a perdu une grande quantité de sang, il reçoit aussi des plaquettes qui facilitent la coagulation et contribuent à arrêter le saignement.
- Les grands brûlés nécessitent des transfusions de plasma.

### L'hématologie et les cancers

Certaines maladies, comme les leucémies, touchent directement la production des cellules sanguines. Ces maladies hématologiques affectent la moelle osseuse et nécessitent la transfusion de globules rouges, de plaquettes ou de plasma selon les cas. Le traitement de ces pathologies non chirurgicales requiert de grandes quantités de produits sanguins.

Par ailleurs, le traitement intensif de certaines maladies peut entraîner une insuffisance de production de cellules sanguines. Dans le cas d'un cancer, par exemple, les traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) entraînent la destruction des cellules cancéreuses, mais également la destruction temporaire des cellules de la moelle osseuse. L'organisme ne peut plus renouveler seul les cellules sanguines. Durant cette période dite d'aplasie, un support transfusionnel permet de renouveler les cellules sanguines, et à l'organisme affaibli par le traitement de se régénérer.

### Le don de sang total

Le don de sang dit « total » est le don le plus courant. Après le prélèvement, les trois principaux composants sanguins - plaquettes, plasma et globules rouges - sont séparés.

Pour donner son sang, il faut être **majeur et avoir entre 18 et 70 ans**.

### Comment ça se passe ?

On prélève entre 400 et 500 ml de sang, en fonction du volume sanguin du donneur. **Une femme peut donner son sang 4 fois par an, un homme 6 fois, en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don.** Les donneurs de groupe O, dits « donneurs universels », sont particulièrement recherchés car leur sang peut être transfusé à un très grand nombre de patients.

Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité du donneur. Le volume prélevé est ajusté en fonction du volume sanguin circulant, et une personne en bonne santé récupère rapidement le volume sanguin ou plasmatique prélevé. Cependant, certaines personnes peuvent ressentir une sensation de malaise pendant ou après le don. Il s'agit le plus souvent d'une réaction de l'organisme appelée "malaise vagal". Il est important de boire avant le don, puis après le don afin d'aider l'organisme à récupérer rapidement. L'entretien avant le don vérifie votre état de santé car les personnes ayant des maladies cardiovasculaires ne doivent pas donner leur sang. Avant un don par apherèse, un document d'information spécifique vous est remis vous informant des risques, même les plus rares, liés au prélèvement.

Il existe d'autres formes de don, dits « **par apherèse** », qui font appel à une technique plus spécialisée : au moyen d'un séparateur de cellules, les différents composants sanguins sont triés. Seul celui dont on a besoin est prélevé et les autres sont restitués au donneur.

**Infos collectes** : **Merci** à tous les donneurs ; vous êtes 147 personnes différentes (73 hommes et 74 femmes) à être venu donner votre sang à Saint Hilaire de Brens de décembre 2011 à décembre 2012, réparties comme suit : 25 de Trept, 21 de St Marcel, 25 de St Hilaire, 28 de Moras et 23 de Vénérieu, le reste des donneurs venant des communes alentours.

<b>Résultat des collectes</b>	Décembre 2011: 63 donneurs, 79 donneurs,	Septembre 2012 : 67 donneurs	Avril 2012: 56 donneurs,	Juillet 2012: Décembre 2012 : 59 donneurs
-------------------------------	---	------------------------------	--------------------------	--

Un grand merci à tous ceux qui sont venus, avec un record en juillet avec 79 donneurs. D'année en année le nombre de donneurs augmente et c'est super pour tous les malades qui ont besoin de vous.

**Passez de bonnes fêtes et meilleurs vœux à tous**

**COLLECTES 2013 : mercredi 3 avril, mercredi 3 juillet, mercredi 4 septembre et mercredi 4 décembre**

# La vie des associations

## L'Ecole & Le Sou des Ecoles



Comme chaque année, le Sou des Ecoles a organisé plusieurs manifestations pour permettre d'aider les élèves à participer à différents projets pédagogiques. Après la vente de brioches et de tourtes en fin d'année 2011, c'est autour des enfants déguisés pour le carnaval que nous avons fait cuire une centaine de lasagnes au four dès le lever du soleil.

Les tiramisus confectionnés par les parents ont également connu un franc succès ce jour-là.

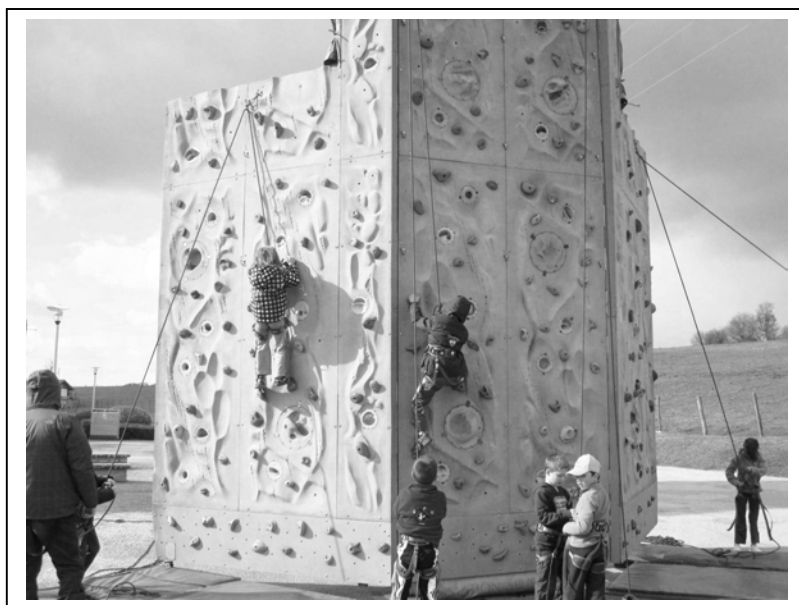
En 2013, le carnaval sera présent dans vos maisons puisque les enfants défileront déguisés dans le village.

En avril, les bénévoles du Sou ont de nouveau rallumé le four de Moras pour la vente de saucissons briochés et de foyesses.



Les bénéfices de ses manifestations ont permis de financer en 2012 :

- 10 séances de piscine pour les GS, CP et CE1,
- 5 séances d'escalade sur le parking de l'église,
- 5 séances de courses d'orientation à travers les bois de la commune.



Nous remercions par ailleurs la municipalité pour l'aide financière qu'elle apporte dans ces projets.

Enfin, l'année scolaire s'est achevée avec la traditionnelle kermesse où le beau temps et la convivialité s'étaient invités. Un merci particulier à Florence, Corinne, Boris, Daniel et les instituteurs pour leur participation active dans la préparation du spectacle présenté par nos enfants. Encore un grand bravo.

Pour 2013, le Sou des Ecoles prépare sa 1<sup>ière</sup> Marche Gourmande des fours. Rendez-vous le 14 avril.

Toute l'Equipe du Sou des Ecoles vous souhaite  
une  
**Bonne année 2013**  
et  
vous donne rendez-vous  
l'année prochaine



# La vie des associations

**14 décembre 2012**

## **Exposition de l'Ecole**

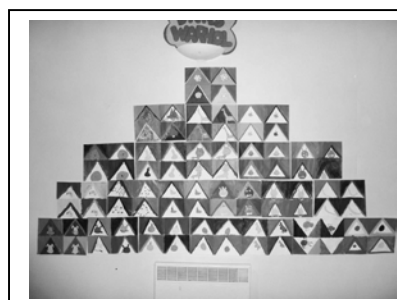
*Les élèves ont présenté leurs productions dans la salle des fêtes de Moras. Ils ont proposé des ateliers aux visiteurs (réalisation de poèmes, d'œuvres plastiques...).*

*Les élèves et les enseignants remercient les parents, les membres des associations et les membres du conseil municipal pour leur participation active tout au long de la journée.*

*En fin d'après-midi, le nouveau nom de l'école a été dévoilé devant une centaine de personnes.*

*Bienvenue à l'« Ecole de Moras et ses hameaux » !*

*Nous souhaitons une bonne année à l'ensemble des habitants de Moras et commençons à réfléchir à de nouvelles manifestations où associations et élèves partageraient leurs savoirs.*



# La vie des associations

## Les Copains d'Alors

Comme à son habitude, l'année 2012 de l'association « Les Copains d'Alors » a navigué entre ses activités régulières et ses animations ponctuelles.

**Côté activités régulières**, les mêmes activités qu'en 2011 ont été au rendez-vous toute l'année avec bien sûr une coupure durant l'été, à savoir :



*Concert et Sortie pour la Chorale à Juliéas*

### La Chorale :

Tout en travaillant chaque mercredi soir, elle a eu le bonheur de se produire en 4 occasions avec son nouveau chef de Chœur Adrien TREBERN : à Porcieu en mars, à Juliéas début juin, le 29 juin à Moras pour le traditionnel concert de fin de saison ( le 7ème déjà ! ) et enfin le 20 octobre à l'abbatiale de Saint-Chef à l'occasion d'une rencontre de Chorales réalisée à des fins humanitaires.

### Le Yoga :

Très bonne saison par le nombre de participants et le dynamisme des séances proposées par Anne-Marie. La saison 2011-2012 s'est achevée par une belle soirée repas et la nouvelle saison 2012-2013 nous voit repartir sur les mêmes bases.

**Séances le jeudi de 19H00 à 20H30 à la salle des fêtes de Moras ( venez tester une séance d'essai gratuite)**

### La Danse Country & la Danse Tonique :

Ces 2 disciplines sont réalisées sous la direction de Corinne et comptent presque exclusivement des participants de Moras ! La dernière saison s'est achevée début juillet 2012 par une soirée commune avec les adhérents de la Gym Détente Volontaire !

**Séances le mardi de 19H00 à 20H00 à la salle des fêtes de Moras ( venez tester une séance d'essai gratuite) Le dernier mardi du mois étant réservé à la Danse Country.**



*Les participants au yoga*



*Soirée avec « Les Gens de Travers »*

**Côté animations ponctuelles**, nous avons tout d'abord passé une soirée de chanson française très appréciée en janvier avec le jeune quatuor lyonnais « Les Gens de Travers ».

Au printemps c'est le groupe « Lou Magnauds » que l'on accueillait avec son humour du terroir, et en octobre la soirée poétique sous titrée « Des Mots & des Sons » a permis au duo de la Voix des Cordes de rencontrer un franc succès.

Et puis en mars était programmée une soirée « Le Cinéma des Copains » qui fera date !

Pour le reste, l'association est restée fidèle à sa sortie Nature de fin de saison qui a emporté cette année les plus disponibles et courageux sur les hauteurs d'Innimont.

A signaler, le grand succès obtenu par le stage de danse de Bal folk qui s'est tenu en avril 2012. Une incitation à renouveler sa programmation en 2013 !

L'association Les Copains d'Alors vous souhaite une excellente année 2013 !

# La vie des associations

## Association Gym Détente

Après une saison bien remplie et des vacances bien méritées, nous avons repris le chemin de la salle des fêtes pour des séances de gymnastique qui se déroulent cette année un lundi sur deux de 19h45 à 21h15.

En attendant l'arrivée en novembre de notre animatrice Patricia, c'est Corinne, que nous remercions vivement qui a bien voulu assurer les cours.

Venez nous rejoindre pour des exercices de renforcements musculaires, assouplissements, cardios, , etc ...et aussi pour passer un bon moment.



Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au 04 74 90 71 02 ou au 04 74 90 59 24.

Pour 2013 nous prévoyons :

Dimanche 24 Mars 2013 : Vente de pains

Samedi 27 Avril 2013: Randonnée nocturne

Nous souhaitons à tous une excellente année 2013

---

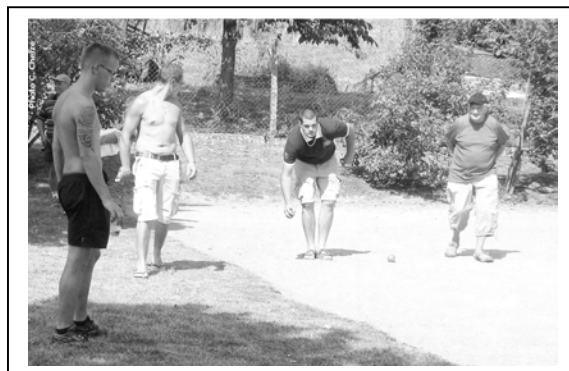
## ACCA MORAS

**Nous comptons pour cette nouvelle saison 2012/2013, 44 membres dont 2 représentants non chasseurs.**

Nos manifestations sont les TRIPES et SABODETS en février, le BANQUET DE CHASSE en mars (ouvert à tous) et le CONCOURS DE PETANQUE en août.

Au niveau de l'activité de chasse, cette année sera marquée par des dégâts importants causés par les sangliers aux prairies et cultures. Des battues sont réalisées pour réguler le nombre de bêtes.

En revanche le chevreuil a nettement diminué. De ce fait il est important de bien définir la gestion cynégétique basée sur un plan de chasse triennal quantitatif.

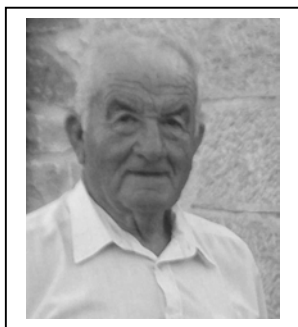


Nous avons une pensée particulière pour Michel, qui a beaucoup donné de son temps à l'ACCA.

Nous remercions la municipalité pour la pose des panneaux d'interdiction de circuler aux véhicules à moteur sur des chemins définis en commission de travail. Ceci permet de renforcer la sécurité pour les chasseurs mais aussi pour les randonneurs ou les promenades en famille!

**Bonne année à tous !**

## Rencontre avec Georges Roux-Levrat Maire de Moras durant 18 ans



C'est à 45 ans que Georges devient le Maire de Moras en 1977, succédant à son beau-père Marius BERNARD qui avait occupé ce poste 32 ans durant ! Ce sportif passionné de cyclisme et de jeux de boules, adepte de la chasse et lieutenant de louveterie n'avait alors jamais fait partie du Conseil Municipal. Cependant, il présentait quelques atouts, en plus de ses capacités propres : il avait bien sûr discuté longuement de la fonction avec son beau-père, connaissait le village « comme sa poche » pour y être pratiquement né et il était président de l'association de chasse depuis 11 ans. Il resta Maire durant 3 mandats, soit 18 ans, de 1977 à 1995.

### **Georges, on peut supposer que le manque d'expérience fut un handicap sérieux au démarrage ?**

*En effet, l'année 1977 fut particulièrement difficile, vu mon manque d'expérience municipale et les dossiers délicats à gérer comme par exemple l'initialisation du ramassage des ordures sans le financement pour l'assurer ! On devait constater que nous avons changé d'époque et que la commune était en pleine mutation. Le rôle de maire se devait d'évoluer : plus de réunions municipales, un suivi des dossiers plus important, une disponibilité pour la population accrue. Mais petit à petit les choses s'améliorèrent, notamment avec le concours de mes 2 adjoints Benoît PERRIN et Jean KIEFFER.*

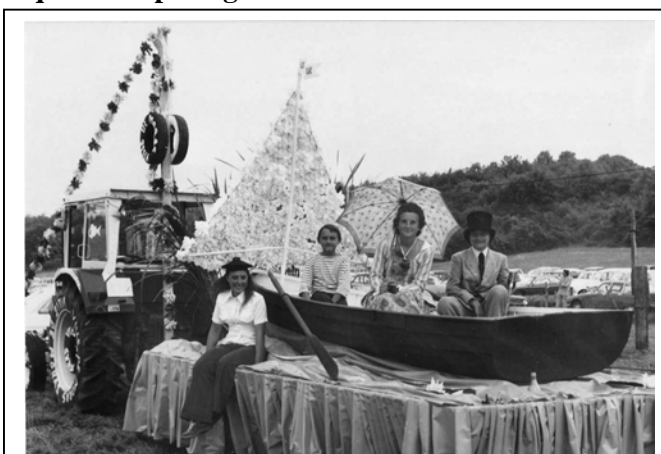
### **Et au fil des mois et des mandats bien des projets virent le jour et furent menés à bien ?**

*Oui, la réfection de la mairie, de l'église, de l'école, de la salle des fêtes et du cimetière, la prise en compte du nouveau lotissement de Frétignier, etc.... Il y a eu aussi la création de la bibliothèque.*

*Le conseil municipal devait parfois mettre la main à la pâte pour finir un projet, par manque d'argent ! Et j'ai du aussi « ruer » un peu dans les brancards, comme lors d'une descente musclée à Hyères/Amby avec l'appui d'une cinquantaine d'habitants de Moras pour obtenir un rendez-vous avec l'inspection d'académie pour sauver l'école. D'autres fois, ce fut pour éviter des « boulettes » de l'administration.*

### **Quel est l'événement le plus important qui a marqué votre passage à la Mairie ?**

*Le souvenir le plus fort est l'organisation du Comice Agricole de 1977, peu de temps après ma première élection. Armand VIAL m'en avait parlé au mois de Mai, pour une organisation en Août ! Le jour « J », tout le canton de Moras était là. Nous avons accueilli 5 à 6000 personnes dans le périmètre que l'on avait aménagé dans un champ proche de la route entre Frétignier et Le Village. Le plus difficile a été de trouver un chapiteau de 800 places. Une grande messe en plein air était aussi au programme. Deux chars ont été créés par le village de Moras. Mais je dois dire que cela a représenté un formidable élan de solidarité. J'en ai même entendu certains s'étonner qu'un village de 100 personnes puisse trouver 120 bénévoles pour monter un tel événement !*



**Un char du Comice Agricole de 1977, la plus grosse manifestation organisée à Moras**

### **Quels sont les évolutions importantes que vous avez remarquées à Moras au fil des ans ?**

*Avant tout un changement de la mentalité des gens. La population actuelle a une autre perception de l'appartenance à un village.*

**Comme dans toutes les petites communes, la mairie, l'école et l'église constituent les principaux points d'ancrage de la commune. En voyez-vous d'autres ?**

*Le café constituait évidemment un lieu de vie et de passage important dans le village. Je l'ai tenu avec mon épouse y compris durant mes mandats, et en plus de mon travail bien sûr. La salle était souvent bien remplie en fin de journée et le dimanche le restaurant tournait à plein. N'oublions pas aussi le chapiteau que nous avions acheté avec Saint Hilaire de Brens. Il était le lieu de toutes les fêtes des associations et du Comité que la municipalité soutenait activement.*



**Course cycliste du 14 juillet passant devant le café de Georges ...qui participe à la course !**

*qu'on constate chez les autres. Prenons l'exemple des chemins qui sont désormais gérés par le CCIC. Peut-on dire qu'ils sont bien entretenus ?*

**Avez-vous une anecdote liée à votre mandat à raconter**

*C'est la situation de l'hiver 1990 qui me revient en mémoire, comme certainement à la mémoire de tous les gens qui étaient déjà au village à l'époque. Il a tellement neigé que le village a été totalement isolé durant 10 jours. Ni électricité, ni circulation possible. J'allais avec mon 4x4 jusqu'à Crémieu et l'on remontait le pain pour tout le village. On se chargeait aussi de le distribuer. Mais je me souviens qu'un de nos habitants étant décédé, il avait fallu dans l'urgence dégager l'accès à l'église et à son parking et casser la glace sur l'ensemble de la route du cimetière. Il n'y eut pas moins de 92 personnes volontaires pour accomplir cette tâche !*

**Et au final ?**

*Et bien je conserve un très beau souvenir de cette période de travail intensif mais aussi de solidarité municipale... excepté les 2 ou 3 dernières années qui m'ont fait renoncer à me représenter pour un quatrième mandat, car l'esprit n'était plus le même.*

*Mais en dépit de la charge de cette fonction, je n'ai jamais abandonné les boules et il m'arrivait souvent d'aller m'entraîner très tard le soir, après 22 heures, pour me détendre !*

*De cette rencontre, on peut attester de la vitalité de Georges ne serait-ce qu'en constatant qu'à 80 ans - il les a fêtés cette année, entouré de toute sa famille - il a conservé un nombre d'occupations que bien des plus jeunes ne sauraient assumer.*

*Dévoué pour la commune et efficace dans les contacts avec les politiques et les services, il constitue une référence et un exemple.*

**Que voyez-vous comme avenir souhaitable ou possible pour Moras ?**

*J'ai peur qu'avec la mise en place du PLU les nouvelles habitations « partent un peu dans tous les sens ». Ce n'est pas ce que je souhaite pour le village.*

*Je regrette aussi de ne pas avoir pu mener à bien le projet de zone artisanale dans les années 85/86.*

**Pensez-vous que le glissement vers la gestion de la commune au sein d'une intercommunalité est inexorable ?**

*Pour moi, c'est une catastrophe. On paie beaucoup et on reçoit peu par rapport à ce*



**25/11/89 : Inauguration de la bibliothèque**



**1995 : le Maire reçoit pour l'inauguration de l'extension de la salle des fêtes**

***Merci Monsieur le Maire ! Longue et bonne retraite à vous !***

# Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale )

*Quelques souvenirs de l'année 2012 !*



**Vente de Fleurs Mai 2012**



**Vide Grenier Août 2012**



**Repas CCAS Décembre 2012**

**Les membres du CCAS seront heureux de vous retrouver en 2013 lors de leurs manifestations !**

**Très bonne Année 2013**



## Calendrier des manifestations en 2013

JANVIER				
SAMEDI	05	MORAS	MAIRIE	Vœux du Maire à 18 H
DIMANCHE	12	VENERIEU	ACCA/SOU DES ECOLES	Boudins
FEVRIER				
SAMEDI	02	MORAS	ACCA	Vente tripes
SAMEDI	09	MORAS	COPAINS D'ALORS	Soirée Théâtre
DIMANCHE	10	MORAS	COPAINS D'ALORS	Après-midi Théâtre
SAMEDI	16	VENERIEU	Y'A DE LA JOIE	Carnaval-Bal costumé
MARS				
SAMEDI	02	SAINT HILAIRE	Cancer	Primevères
SAMEDI	02	MORAS	ACCA	Repas de chasse
DIMANCHE	10	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Vente de bugnes
SAMEDI	16	MORAS	SOU DES ECOLES	Carnaval
DIMANCHE	17	VENERIEU	SOU DES ECOLES	Vente de diots
SAMEDI	23	MORAS	MAIRIE	Nettoyons la commune
DIMANCHE	24	MORAS	GYM DETENTE	Vente de pains
AVRIL				
MERCREDI	03	ST HILAIRE	EFS (Etablissement Français du Sang)	Don du sang
SAMEDI	06	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert
DIMANCHE	14	MORAS	SOU DES ECOLES	Marche gourmande
SAMEDI	27	MORAS	GYMN DETENTE	Randonnée nocturne
MAI				
SAMEDI	04	MORAS	CCAS	Vente de Fleurs
SAMEDI	25	MORAS	MAIRIE	Fêtes des Mères
JUIN				
VENDREDI	28	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert Chorale
SAMEDI	29	MORAS	SOU DES ECOLES	Kermesse
JUILLET				
MERCREDI	03	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
AOUT				
SAMEDI	03	MORAS	ACCA	Concours Pétanque
DIMANCHE	25	MORAS	CCAS	Vide grenier
SEPTEMBRE				
DIMANCHE	01	VENERIEU	AMIS de VENERIEU	Vente de pains
MERCREDI	04	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
SAMEDI	07	ST HILAIRE	CCAS	Concert
OCTOBRE				
SAMEDI	05	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
SAMEDI	26	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Loto
NOVEMBRE				
SAMEDI	02	MORAS	COPAINS D'ALORS	Animation
DIMANCHE	17	ST HILAIRE	ACCA	Boudins
DIMANCHE	24	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de Lasagnes
DECEMBRE				
DIMANCHE	01	MORAS	CCAS	Repas des anciens
MERCREDI	04	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
SAMEDI	07	VENERIEU	SOU DES ECOLES	Vente de sapins
SAMEDI	07	VENERIEU	Y'A DE LA JOIE	Téléthon
SAMEDI	14	VENERIEU	SOU DES ECOLES	Fête de Noël-Repas dansant
VENDREDI	20	MORAS	SOU DES ECOLES	Arbre de Noël

Pour les présidents d'association, prochaine réunion pour l'élaboration du calendrier des fêtes le 15 Novembre à la mairie de Saint Hilaire

# MORAS démarre son site Internet !

Comme beaucoup de communes de l'Isère, notre commune a opté pour la mise en place d'un site internet réalisé avec le concours du Réseau des Communes.

Nous lui avons donné l'adresse : <http://www.moras38.fr/>

C'est l'adresse (aussi appelé **nom de domaine**) qui permet de le trouver simplement sur le Web. Mais on peut aussi l'atteindre via le moteur de recherche Google, par exemple en tapant les mots « site moras38 » ou même « site moras ».

N'oubliez pas de sauvegarder ensuite l'adresse dans vos **Marques pages** afin de faciliter vos prochaines connexions.

Le type de site retenu nous semble en accord avec les points recherchés : simplicité de son apparence et facilité de sa gestion, coût modeste de sa mise en place et de sa maintenance.

D'un point de vue organisation, le site possède 3 types d'entrée :

## La page d'accueil :



C'est la page que vous visualisez à la connexion sur le site. Elle propose en son centre l'accès aux 2 modules nommés « **A la une** » et « **Dernières actualités** ». Par un simple « clic » cette page permet aussi d'accéder aux autres possibilités : un menu horizontal situé en haut de page avec 3 onglets et un menu vertical situé à gauche avec un minimum de 5 onglets ( voir le détail ci-dessous). Elle affiche aussi des informations complémentaires :

- [Mot du maire](#)
- [Météo locale](#)
- [Contact Mairie](#)

Lors de votre navigation dans le site, vous pouvez toujours revenir sur cette page d'Accueil en « cliquant » sur le logo de Moras situé à gauche, en haut de page.

## Le menu horizontal :



Par un simple « clic » de votre souris, vous pouvez atteindre l'un des 3 menus proposés :

- [Le Conseil Municipal](#)
- [L'Ecole](#)
- [Les Associations](#)

## Le menu vertical :



Par un simple « clic » de votre souris il vous propose de vous balader dans des menus complémentaires comme :

- [Les Comptes-rendus](#)
- [La Communication](#)
- [Les Dossiers](#)
- [L'Inter-communalité](#)
- [Projets en cours](#)
- [Cantine-Garderie](#)
- [Le Plan de ville](#)

Ces menus seront enrichis et augmentés au fil du temps.

## Les informations mises en ligne :

Sylvain Richerd est le « webmaster » du site en sa qualité de secrétaire de mairie.

# MORAS démarre son site Internet

## le 24 Décembre 2012

Comme beaucoup de communes de l'Isère, notre commune a opté pour la mise en place d'un site internet réalisé avec le concours du Réseau des Communes.

Nous lui avons donné l'adresse : <http://www.moras38.fr/>

C'est l'adresse (aussi appelé **nom de domaine**) qui permet de le trouver simplement sur le Web. Mais on peut aussi l'atteindre via le moteur de recherche Google, par exemple en tapant les mots « site moras38 » ou même « site moras ».

N'oubliez pas de sauvegarder ensuite l'adresse dans vos **Marques pages** afin de faciliter vos prochaines connexions.

Le type de site retenu nous semble en accord avec les points recherchés : simplicité de son apparence et facilité de sa gestion, coût modeste de sa mise en place et de sa maintenance.

D'un point de vue organisation, le site possède 3 types d'entrée :

### La page d'accueil :



C'est la page que vous visualisez à la connexion sur le site. Elle propose en son centre l'accès aux 2 modules nommés « [A la une](#) » et « [Dernières actualités](#) ». Par un simple « clic » cette page permet aussi d'accéder aux autres possibilités : un menu horizontal situé en haut de page avec 3 onglets et un menu vertical situé à gauche avec un minimum de 5 onglets ( voir le détail ci-dessous). Elle affiche aussi des informations complémentaires :

- [Mot du maire](#)
- [Météo locale](#)
- [Contact Mairie](#)

### Le menu horizontal :



Par un simple « clic » de votre souris, vous pouvez atteindre l'un des 3 menus proposés :

- [Le Conseil Municipal](#)
- [L'Ecole](#)
- [Les Associations](#)

### Le menu vertical :



Par un simple « clic » de votre souris il vous propose de vous balader dans des menus complémentaires comme :

- [La Communication](#)
- [Les Compte-rendus](#)
- [Les dossiers](#)
- [L'Inter-communalité](#)
- [Le Plan de ville](#)

Ces menus seront enrichis et augmentés au fil du temps.

### Les informations mises en ligne :

Sylvain Richerd est le « webmaster » du site en sa qualité de secrétaire de mairie.

Il administre le site et intègre les nouvelles informations régulièrement grâce à la coopération de contributeurs :

- Pierrette Cavagnis pour les informations municipales
- Boris Gavrilovic pour les informations associatives
- Mr ou Mme X pour les données d'actualité, ce X pouvant être chacun de vous ...

Pour enrichir et égayer le site, n'hésitez pas à contacter la mairie pour proposer des photos au format papier ou format numérique, ou même des vidéos ( numérique, VHS, Super 8) rappelant un événement passé ou présent susceptible d'intéresser l'ensemble des morassiens et des morassiennes.

Vos données pourront être intégrées sur le site pour le plus grand plaisir de tous.

L'image de Votre site :

Site officiel - Aller au contenu | Aller au menu | Accessibilité | Version Mobile | Mode texte

Moras

Conseil municipal 2 L'Ecole Les Associations

Notre commune

La Communication

Comptes rendus

Les dossiers 3

Inter-communalité

Plan de ville

Mot Du Maire

Bienvenue sur le site de Moras, petite commune du Nord-Isère. Je vous invite à le parcourir pour découvrir notre charmante bourgade. Notre petit site internet contient toutes les informations utiles à la vie au village. Réactualisé chaque semaine, il se veut simple, à votre service et à votre écoute. Ce site est un outil de communication avec vous, mais il doit être aussi celui des morassiens. N'hésitez pas à vous approprier en nous communiquant vos idées et vos impressions via la messagerie de la mairie. Le Maire

→ Lire la suite

A la une

Le bon pain de la Gym Détente Volontaire

Le four de Moras Village a encore été le centre d'une grande effervescence depuis l'aube en ce dimanche 25 mars. En effet, quelques bénévoles de l'association de Gym Détente Volontaire s'étaient...

1

Dernières actualités

Toutes les catégories

Les anciens à Aix-les-Bains

Décidément, les anciens de Moras multiplient les activités à la veille des vacances ! Après leur voyage à Aix-les-Bains, il y a quelques jours, ...

→ Lire la suite

Retraite de Nicole Revelin-Falcoz

C'est en 1990 que Nicole Revelin-Falcoz entrait au service de la mairie de Moras. Embauchée par Georges Roux-Levrat, elle signait un contrat pour le ...

→ Lire la suite

→ Toutes les actualités

Contactez la mairie

1188 Route de Crémieu  
38 460 Moras  
Tél : 04 74 90 70 62  
Fax : 04 74 90 73 92  
Contact email / Horaires

Recherche

Envoyer

Météo

Aujourd'hui :  
jeudi 15 novembre 2012

Moras 3°C  
Brouillard  
0 km/h 100 %

→ Les prévisions météo

isère  
Rhône-Alpes  
Préfecture du Léman

WC XHTML 1.0 WC CSS

Mentions légales CGU Plan du site Rejoindre le réseau des communes

**En cadeau de fin d'année !**

# 2012 dans les ASSOCIATIONS

*Voyage des Anciens-Concours de dessin de Bouillon de lecture-Kermesse de l'école - Vente de tripes de l'ACCA - Concert des Copains d'Alors - Tournoi de foot organisé par la gymn détente.*

